

**Adoption des capacités d'accueil des Licences  
et Licences Professionnelles de la F2SMH pour  
2022-2023**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 09 novembre 2021**

**Délibération 2021/11/CFVU – 138**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les capacités d'accueil des Licences et Licences Professionnelles de la Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain pour 2022-2023.**

Toulouse, le 09 novembre 2021



Le Président

  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 20  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstention : 1  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

**CAPACITES LICENCES PROFESSIONNELLES F2SMH-ECANDIDAT 2022-23**

<b>LICENCES PROFESSIONNELLES</b>	<b>CAPACITES 2021/22</b>	<b>CAPACITES 2022/23</b>
<b>FACULTE DES SCIENCES DU SPORT ET DU MOUVEMENT HUMAIN</b>		
METIERS DE LA FORME parcours CONSEIL ET SUIVI PERSONNALISÉ EN ACTIVITÉS PHYSIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN	20	20
SANTÉ, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES	20	20



# Capacités d'accueil – Parcoursup

Université Paul Sabatier

## Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain

LICENCE	Places proposées	LAS (2021)	Places proposées	LAS (2022)
	2021		2022	
STAPS	482	36	446	72
PASS Option STAPS	36	-	PASS Option STAPS	-
BPIEPS	18	-	16	-
DEUST Métiers de la forme	28	-	28	-

Approuvé par la CFVU 09 novembre 2021